Fondation
Alexandre et Ida Pralong-Dayer
Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer
c/o Sophie Pitteloud
Rte de Pradélamon 14
1971 Grimisuat
www.fondation-pralong.ch

Bramois/Sion, le 6 décembre 2018

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

3e Prix de la Fondation Pralong:
Bernard Jaquet et l'association Patouch récompensés

Ce jeudi 6 décembre, la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer, présidée par Jean Zermatten, a attribué son prix à un ancien fonctionnaire de police hors du commun: Bernard Jaquet. Président de l'association Patouch. Celui-ci œuvre depuis près de 20 ans pour lutter contre les abus sexuels et les violences envers les enfants et adolescents. Depuis l'an 2000, 12'000 enfants ont appris à se protéger. Mais chaque année en Suisse des milliers d'entre eux sont encore victimes. Patouch se bat pour que sa demi-journée de sensibilisation soit rendue obligatoire. Et Bernard Jaquet l'a rappelé avec force.

«Lorsque je vous ai rencontré, en 2004, j'ai compris que vous n'étiez pas un fonctionnaire de police ordinaire.» C'est par ces mots que Jean Zermatten, président de la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer, a entamé son laudatio en faveur de Bernard Jaquet, bénéficiaire cette année du prix de la Fondation. «Vous étiez habité par cette volonté de faire davantage que d'intervenir dans des situations de conflit, de délinquance et de violence. Voir de jeunes victimes, incapables non seulement de se défendre, mais aussi d'identifier danger et agresseur, vous était difficilement supportable. Vous avez alors décidé de vous attaquer au mal par la racine. Depuis, vous avez réussi à inscrire le mot *prévention* là où il était écrit *intervention*, *répression* ou encore *poursuite pénale* vis à vis de l'auteur, sans se préoccuper vraiment de la victime, encore moins de la victime enfant!»

Fondation
Alexandre et Ida Pralong-Dayer
Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer
c/o Sophie Pitteloud
Rte de Pradélamon 14
1971 Grimisuat
www.fondation-pralong.ch

Rayonnement, durabilité, déontologie et transparence

Ce jeudi 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, saint patron des enfants, une quarantaine de personnes étaient réunies à l'IUKB à Bramois (Sion) pour la remise du 3e prix de la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer. En 2014, il avait été attribué à Béatrice Jordan et l'association SOS Enfants de chez nous, en 2016 à Philippe Gex et La Maison de Terre des hommes Valais. Cette année, le Conseil de fondation a choisi Bernard Jaquet et l'association Patouch. Une cause qui, comme l'a relevé Jean Zermatten, non seulement correspond aux critères du prix par son public cible, l'enfance, mais également par ses valeurs de transparence et de déontologie, par son rayonnement et par la durabilité de son action.

Le silence, un obstacle majeur à briser impérativement

En effet, Bernard Jaquet, inspecteur de la police judicaire, a mis sur pied ses premières actions d'information et de sensibilisation en 2000 déjà. Devenue association en 2004, Patouch a depuis dispensé ses cours auprès de 12'000 enfants dans les classes primaires de Suisse, soit autant de gosses et d'ados qui désormais savent se protéger. Un chiffre important mais qui, de l'aveu même de Bernard Jaquet, ne l'est pas encore assez. Une récente étude publiée par le Conseil d'Etat de Genève indique que 2454 enfants ont été victimes en 2017 dans le canton. Certains ont subi des atteintes directes (physiques, psychologiques ou sexuelles), d'autres ont été les témoins de violences domestiques, certains ont subi des négligences (28%), d'autres encore ont été les cibles de l'ensemble de ces sévices... Et ce ne sont que les cas déclarés. Car on le sait bien, le silence est l'un des obstacles majeurs à la reconnaissance des victimes. Les agresseurs s'en servent, les enfants s'y emmurent, et les politiques eux aussi font souvent la sourde oreille...

Prochain objectif: rendre la sensibilisation obligatoire dans les classes

C'est contre ce silence que se bat depuis l'an 20002 Bernard Jaquet. Pour aider les enfants à en sortir, pour leur apprendre à reconnaître le danger et à s'en protéger, et pour que les écoles acceptent d'ouvrir leurs classes ½ journée par semaine. «Notre action aujourd'hui dépend du bon vouloir des établissements scolaires. Or rien ne bouge, ou si peu, ou si lentement..., regrette-t-il. Les études et groupes de travail se multiplient, mais au fond, combien de finances sont réellement destinées au travail de terrain? Le problème est majeur. Pourquoi tant d'études et si peu d'actions? On en fait énormément pour les dangers du web... et si peu pour la prévention primaire par rapport aux abus et violences. Chaque année, 1500 enfants en Valais sont concernés.» Détenteur d'un Diplôme universitaire en protection de l'enfant, Bernard Jaquet vient d'abandonner son métier d'agent de la police judiciaire pour se consacrer à son association. Il se dit prêt pour un combat aujourd'hui fondamental: rendre obligatoire la demi-journée de sensibilisation dans le programme de toutes les écoles primaires de Suisse.

Fondation
Alexandre et Ida Pralong-Dayer
Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer
c/o Sophie Pitteloud
Rte de Pradélamon 14
1971 Grimisuat
www.fondation-pralong.ch

Association Patouch / Portrait express

L'association Patouch a été créée en 2000 par Bernard Jaquet, alors inspecteur de police judiciaire (Diplôme universitaire en protection de l'enfant), sur le constat que de nombreux jeunes sont victimes de violences ou d'abus, et que beaucoup ne disposent pas des outils nécessaires pour faire face aux menaces. L'association, aujourd'hui reconnue d'utilité publique, a juridiquement vu le jour en 2004. Sa mission: lutter contre les abus sexuels et les violences physiques et psychiques impliquant les enfants et les adolescents par des actions d'information et de sensibilisation auprès des enfants, mais aussi des parents, des enseignants et des professionnels de l'éducation, de manière concrète et pratique.
Selon l'étude Optimus Susise, menée auprès de plus de 6700 élèves âgés de 15 à 17 ans et quelque 324 organismes de protection de l'enfance, 1 jeune sur 7 a déjà subi des rapports sexuels ou a été touché dans ses parties intimes, contre son gré. Cela signifie qu'en Suisse romande, sur plus de 460'000 jeunes recensés en 2014, 67'000 auraient déjà été victimes d'abus sexuels.
Autant dire qu'avec 12'000 enfants sensibilisés en 20 ans... Patouch n'envisage pas de ralentir son action.

Une fondation à la mémoire d'Ida et Alexandre Pralong-Dayer

Honorer et conserver vivante la mémoire de ses parents en faisant bénéficier les enfants du Valais des fruits du travail qu'ils avaient accompli en tant qu'entrepreneurs. Ce souhait, Gikta Pralong l'a concrétisé le 19 août 2013, lorsqu'elle a officiellement créé la fondation qui porte leur nom, Alexandre et Ida Pralong-Dayer. Reconnue d'utilité publique par l'Etat du Valais, la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer soutient et aide financièrement des associations ou fondations privées actives dans le domaine de l'enfance, domiciliées et développant leurs actions en Valais. Cet appui concerne des structures s'occupant d'enfants tant de manière directe (travail avec et pour des enfants) qu'indirecte (travail pour la promotion, l'application et la défense de leurs droits).
Un prix de 10'000 francs est attribué un an sur deux, et les demandes qui parviennent à la fondation durant l'année sont traitées au cas par cas par le Conseil de fondation.

Renseignements complémentaires: M. Jean Zermatten, président de la Fondation Pralong
contact@fondation-pralong.ch
www.fondation-pralong.ch

M. Bernard Jaquet, président de l'association Patouch
Tél. 079 230 62 69, info@patouch.ch